



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Crimes et délits constatés par la
Police et Gendarmerie nationales
dans le département
CREUSE
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Tableau AB.23.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	354	360	293	360	324	452
	Vols sans violence	243	255	187	270	262	340
	Vols liés aux véhicules à moteurs	76	74	58	78	84	74
35	Vols d'automobiles	17	16	15	9	11	10
37	Vols à la roulotte	21	16	14	28	28	20
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	21	24	17	23	24	30
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	17	18	12	18	21	14
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	0	0	0	0	0
	Cambriolages	48	53	34	50	53	80
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	12	16	14	18	28	44
28	Cambriolages de résidences secondaires	1	1	2	1	2	0
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	22	21	14	21	16	21
30	Cambriolages d'autres lieux	13	15	4	10	7	15
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	76	79	50	65	52	114
32	Vols à la tire	2	8	0	2	5	7
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	18	23	12	27	23	41
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	56	48	38	36	24	66
	Autres vols sans violence	43	49	45	77	73	72
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	2	0	2	4	3	0
33	Vols à l'étalage	25	30	35	46	48	47
39	Vols simples sur chantier	1	0	3	3	2	3
40	Vols simples sur exploitations agricoles	0	0	0	0	0	0
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	15	19	5	24	20	22
	Vols avec violences	3	6	2	8	10	10
	Vols à main armée	0	2	0	1	1	1
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	0	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	0	0	0	1	0	0
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	0
19	Autres vols à main armée	0	2	0	0	1	1
	Vols avec armes blanches	0	2	0	0	0	1
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	1	0	0	0	1
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	0	1	0	0	0	0
22	Autres vols avec armes blanches	0	0	0	0	0	0
	Vols violents sans arme	3	2	2	7	9	8
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	0	0	0	0	1
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	0	1	0	1	0	0
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	0	0	1	4	3	4
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	3	1	1	2	6	3
	Destructions, dégradations	108	99	104	82	52	102
62	Incendies volontaires de biens publics	1	2	1	0	1	6
63	Incendies volontaires de biens privés	2	2	11	0	0	2
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	7	9	8	11	8	13
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	15	17	27	19	10	31
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	83	69	57	52	33	50

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Tableau AB.23.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	+ 1,7	- 18,6	+ 22,9	- 10,0	+ 39,5
	Vols sans violence	-	+ 4,9	- 26,7	+ 44,4	- 3,0	+ 29,8
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	- 2,6	- 21,6	+ 34,5	+ 7,7	- 11,9
35	Vols d'automobiles	-	ns	ns	ns	ns	ns
37	Vols à la roulotte	-	ns	ns	+ 100,0	- 0,0	ns
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	+ 14,3	ns	+ 35,3	+ 4,3	+ 25,0
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	ns	ns	ns	+ 16,7	ns
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 10,4	- 35,8	+ 47,1	+ 6,0	+ 50,9
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	ns	ns	ns	+ 55,6	+ 57,1
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	ns	ns	ns	ns	ns
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 4,5	ns	+ 50,0	ns	+ 31,3
30	Cambriolages d'autres lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	+ 3,9	- 36,7	+ 30,0	- 20,0	+ 119,2
32	Vols à la tire	-	ns	ns	ns	ns	ns
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 27,8	ns	+ 125,0	- 14,8	+ 78,3
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 14,3	- 20,8	- 5,3	- 33,3	+ 175,0
	Autres vols sans violence	-	+ 14,0	- 8,2	+ 71,1	- 5,2	- 1,4
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	+ 20,0	+ 16,7	+ 31,4	+ 4,3	- 2,1
39	Vols simples sur chantier	-	ns	ns	ns	ns	ns
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	ns	ns	+ 380,0	ns	+ 10,0
	Vols avec violences	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	ns	ns	ns	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Destructions, dégradations	-	- 8,3	+ 5,1	- 21,2	- 36,6	+ 96,2
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	ns	+ 58,8	ns	ns	+ 210,0
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 16,9	- 17,4	- 8,8	- 36,5	+ 51,5

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Tableau AB.23.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	879	747	836	835	1 047	1 137
	Vols sans violence	803	668	714	764	954	1 034
	Vols liés aux véhicules à moteurs	198	147	166	130	185	162
35	Vols d'automobiles	60	45	65	42	52	33
37	Vols à la roulotte	78	56	48	30	55	46
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	36	30	35	39	56	68
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	24	15	18	18	22	15
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	1	0	1	0	0
	Cambriolages	198	178	160	234	271	316
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	47	35	39	72	94	114
28	Cambriolages de résidences secondaires	34	40	32	32	46	47
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	68	54	56	91	91	81
30	Cambriolages d'autres lieux	49	49	33	39	40	74
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	225	204	200	233	308	320
32	Vols à la tire	25	9	7	19	48	28
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	134	123	120	137	149	167
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	66	72	73	77	111	125
	Autres vols sans violence	182	139	188	167	190	236
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	19	6	13	11	15	14
33	Vols à l'étalage	21	20	49	24	27	22
39	Vols simples sur chantier	26	26	27	27	15	20
40	Vols simples sur exploitations agricoles	51	40	54	53	57	93
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	65	47	45	52	76	87
	Vols avec violences	7	10	8	5	7	6
	Vols à main armée	2	0	1	0	2	1
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	1	0	0	0	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	0	0	1	0	1	0
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	1
19	Autres vols à main armée	1	0	0	0	1	0
	Vols avec armes blanches	0	1	1	2	1	0
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	0	0	0	1	0
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	0	0	1	1	0	0
22	Autres vols avec armes blanches	0	1	0	1	0	0
	Vols violents sans arme	5	9	6	3	4	5
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	1	0	1	2	0	1
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	0	3	3	1	1	2
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	2	2	1	0	2	0
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	2	4	1	0	1	2
	Destructions, dégradations	69	69	114	66	86	97
62	Incendies volontaires de biens publics	7	2	3	5	1	6
63	Incendies volontaires de biens privés	8	11	24	10	11	8
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	18	23	35	26	33	31
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	20	21	29	16	28	22
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	16	12	23	9	13	30

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.23.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	- 15,0	+ 11,9	- 0,1	+ 25,4	+ 8,6
	Vols sans violence	-	- 16,8	+ 6,9	+ 7,0	+ 24,9	+ 8,4
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	- 25,8	+ 12,9	- 21,7	+ 42,3	- 12,4
35	Vols d'automobiles	-	- 25,0	+ 44,4	- 35,4	+ 23,8	- 36,5
37	Vols à la roulotte	-	- 28,2	- 14,3	- 37,5	+ 83,3	- 16,4
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 16,7	+ 16,7	+ 11,4	+ 43,6	+ 21,4
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	ns	ns	ns	+ 22,2	ns
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	- 10,1	- 10,1	+ 46,3	+ 15,8	+ 16,6
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	- 25,5	+ 11,4	+ 84,6	+ 30,6	+ 21,3
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	+ 17,6	- 20,0	- 0,0	+ 43,8	+ 2,2
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 20,6	+ 3,7	+ 62,5	- 0,0	- 11,0
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 0,0	- 32,7	+ 18,2	+ 2,6	+ 85,0
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 9,3	- 2,0	+ 16,5	+ 32,2	+ 3,9
32	Vols à la tire	-	ns	ns	ns	+ 152,6	- 41,7
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	- 8,2	- 2,4	+ 14,2	+ 8,8	+ 12,1
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	+ 9,1	+ 1,4	+ 5,5	+ 44,2	+ 12,6
	Autres vols sans violence	-	- 23,6	+ 35,3	- 11,2	+ 13,8	+ 24,2
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	ns	+ 145,0	- 51,0	+ 12,5	- 18,5
39	Vols simples sur chantier	-	- 0,0	+ 3,8	- 0,0	ns	ns
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	- 21,6	+ 35,0	- 1,9	+ 7,5	+ 63,2
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 27,7	- 4,3	+ 15,6	+ 46,2	+ 14,5
	Vols avec violences	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	ns	ns	ns	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Destructions, dégradations	-	- 0,0	+ 65,2	- 42,1	+ 30,3	+ 12,8
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	ns	+ 118,2	ns	ns	ns
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	+ 27,8	+ 52,2	- 25,7	+ 26,9	- 6,1
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	+ 5,0	+ 38,1	ns	+ 75,0	- 21,4
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	ns	+ 91,7	ns	ns	+ 130,8

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.23.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	75	84	73	95	72	116
	Violences physiques crapuleuses	3	6	2	8	10	10
	Vols avec violences	3	6	2	8	10	10
	Vols à main armée	0	2	0	1	1	1
	Vols avec armes blanches	0	2	0	0	0	1
	Vols violents sans arme	3	2	2	7	9	8
	Autres violences physiques crapuleuses	0	0	0	0	0	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	49	57	51	48	40	71
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	42	50	39	36	33	57
3	Homicides pour d'autres motifs	0	0	0	0	0	0
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	0	0	0	0	0	0
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	0	0	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	1	0	0	2	0	0
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	2	3	3	6	3	7
73	Violences à dépositaires autorité	4	4	9	4	4	7
	Violences sexuelles	5	6	5	6	3	6
46	Viols sur des majeur(e)s	0	3	0	1	0	0
47	Viols sur des mineur(e)s	2	0	0	0	1	0
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	0	2	2	1	0	3
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	3	1	3	4	2	3
	Menaces et chantages	18	15	15	33	19	29
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	0	0	0	2	0	4
12	Menaces ou chantages dans un autre but	18	15	15	31	19	25

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.23.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	+ 12,0	- 13,1	+ 30,1	- 24,2	+ 61,1
	Violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec violences	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	+ 16,3	- 10,5	- 5,9	- 16,7	+ 77,5
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	-	+ 19,0	- 22,0	- 7,7	- 8,3	+ 72,7
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	ns	ns	ns	ns	ns
73	Violences à dépositaires autorité	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences sexuelles	-	ns	ns	ns	ns	ns
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Menaces et chantages	-	ns	ns	+ 120,0	ns	+ 52,6
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	ns	ns	+ 106,7	ns	+ 31,6

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.23.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	210	200	208	186	247	263
	Violences physiques crapuleuses	7	10	8	5	7	6
	Vols avec violences	7	10	8	5	7	6
	Vols à main armée	2	0	1	0	2	1
	Vols avec armes blanches	0	1	1	2	1	0
	Vols violents sans arme	5	9	6	3	4	5
	Autres violences physiques crapuleuses	0	0	0	0	0	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	159	138	130	125	150	168
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	142	118	115	111	123	136
3	Homicides pour d'autres motifs	0	3	0	3	0	2
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	0	1	1	1	2	1
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	0	0	0	0	1
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	0	0	1	0	1	1
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	3	6	4	4	10	21
73	Violences à dépositaires autorité	14	10	9	6	14	6
	Violences sexuelles	15	13	34	19	32	21
46	Viols sur des majeur(e)s	6	3	6	2	7	2
47	Viols sur des mineur(e)s	6	2	8	7	9	4
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	0	1	8	3	4	3
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	3	7	12	7	12	12
	Menaces et chantages	29	39	36	37	58	68
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	0	3	1	3	4	8
12	Menaces ou chantages dans un autre but	29	36	35	34	54	60

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.23.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 4,8	+ 4,0	- 10,6	+ 32,8	+ 6,5
	Violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec violences	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 13,2	- 5,8	- 3,8	+ 20,0	+ 12,0
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	-	- 16,9	- 2,5	- 3,5	+ 10,8	+ 10,6
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	ns	ns	ns	ns	+ 110,0
73	Violences à dépositaires autorité	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences sexuelles	-	ns	+ 161,5	ns	+ 68,4	- 34,4
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Menaces et chantages	-	+ 34,5	- 7,7	+ 2,8	+ 56,8	+ 17,2
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	+ 24,1	- 2,8	- 2,9	+ 58,8	+ 11,1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.23.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	96	74	39	76	42	116
	Escroqueries et infractions assimilées	89	72	38	76	40	115
91	Escroqueries et abus de confiance**	24	35	18	46	26	50
89	Falsification et usages de chèques volés	31	20	11	16	6	58
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	12	9	2	13	6	4
92	Infractions à la législation sur les chèques	20	0	6	1	0	0
84	Faux en écriture publique et authentique	2	1	0	0	0	0
85	Autres faux en écriture	0	3	1	0	1	2
86	Fausse monnaie	0	4	0	0	1	1
	Infractions économiques et financières	7	2	1	0	2	1
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	0	0	0	0	0	0
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	0	0	0	0	0
93	Travail clandestin	0	0	0	0	2	1
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	0	0	0	0	0	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	1	1	1	0	0	0
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	0	1	0	0	0	0
102	Achats et ventes sans factures	0	0	0	0	0	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	6	0	0	0	0	0
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	0	0	0	0	0	0
105	Fraudes fiscales	0	0	0	0	0	0
106	Autres délits économiques et financiers***	0	0	0	0	0	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.23.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 22,9	- 47,3	+ 94,9	- 44,7	+ 176,2
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 19,1	- 47,2	+ 100,0	- 47,4	+ 187,5
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 45,8	ns	+ 155,6	- 43,5	+ 92,3
89	Falsification et usages de chèques volés	-	ns	ns	ns	ns	+ 866,7
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	ns	ns	ns	ns	ns
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	ns	ns	ns	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	ns	ns	ns	ns	ns
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.23.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	292	248	220	321	282	261
	Escroqueries et infractions assimilées	246	200	190	267	247	237
91	Escroqueries et abus de confiance**	123	130	126	148	183	188
89	Falsification et usages de chèques volés	63	34	22	68	30	18
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	25	14	25	28	15	21
92	Infractions à la législation sur les chèques	10	14	7	12	5	5
84	Faux en écriture publique et authentique	6	1	2	6	3	1
85	Autres faux en écriture	11	5	7	4	7	2
86	Fausse monnaie	8	2	1	1	4	2
	Infractions économiques et financières	46	48	30	54	35	24
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	3	4	4	0	0	0
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	0	0	5	0	1
93	Travail clandestin	14	20	13	31	22	15
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	0	1	0	3	0	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	1	0	0	0	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	2	2	2	4	2	1
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	1	1	0	0	4	0
102	Achats et ventes sans factures	2	2	0	1	2	3
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	7	4	2	1	2	0
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	10	6	7	4	3	4
105	Fraudes fiscales	1	0	1	1	0	0
106	Autres délits économiques et financiers***	5	8	1	4	0	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.23.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 15,1	- 11,3	+ 45,9	- 12,1	- 7,4
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 18,7	- 5,0	+ 40,5	- 7,5	- 4,0
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 5,7	- 3,1	+ 17,5	+ 23,6	+ 2,7
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 46,0	- 35,3	+ 209,1	- 55,9	ns
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	ns	+ 78,6	+ 12,0	ns	+ 40,0
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	ns	ns	ns	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	+ 4,3	- 37,5	+ 80,0	- 35,2	- 31,4
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	+ 138,5	- 29,0	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.23.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	55	48	50	57	25	45
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	37	33	35	31	14	16
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	1	2	0	0	0	1
56	Usage-revente de stupéfiants	2	4	6	2	4	3
57	Usage de stupéfiants	29	25	28	29	9	12
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	5	2	1	0	1	0
	Infractions à la législation sur les étrangers**	3	6	3	6	2	6
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	3	2	2	5	2	6
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	0	0	0	0	0	0
71	Autres infractions à la police des étrangers**	0	4	1	1	0	0
	Faux documents	4	3	1	3	2	1
81	Faux documents d'identité	2	1	1	1	2	1
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	1	0	0	2	0	0
83	Autres faux documents administratifs	1	2	0	0	0	0
	Infractions à la législation sur de travail	0	0	0	0	2	1
93	Travail clandestin	0	0	0	0	2	1
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	0	0	0	0	0	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	11	6	11	17	5	21
44	Recels	4	2	6	6	4	7
74	Port ou détention armes prohibées	4	3	5	11	1	14
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	1	0	0	0	0	0
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	0	0	0	0
79	Atteintes à l'environnement	1	1	0	0	0	0
80	Chasse et pêche	1	0	0	0	0	0
45	Proxénétisme	0	0	0	0	0	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.23.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 12,7	+ 4,2	+ 14,0	- 56,1	+ 80,0
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 10,8	+ 6,1	- 11,4	ns	ns
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
57	Usage de stupéfiants	-	- 13,8	+ 12,0	+ 3,6	ns	ns
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	ns	ns	ns	ns	ns
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	ns	ns	ns	ns	+ 320,0
44	Recels	-	ns	ns	ns	ns	ns
74	Port ou détention armes prohibées	-	ns	ns	ns	ns	ns
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.23.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	196	221	220	202	162	236
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	111	135	119	103	79	174
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	3	4	0	2	0	1
56	Usage-revente de stupéfiants	18	22	12	13	9	32
57	Usage de stupéfiants	75	100	91	81	65	134
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	15	9	16	7	5	7
	Infractions à la législation sur les étrangers**	5	10	9	13	10	1
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	5	10	6	11	9	0
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	0	0	1	2	1	0
71	Autres infractions à la police des étrangers**	0	0	2	0	0	1
	Faux documents	12	9	11	10	10	7
81	Faux documents d'identité	0	1	3	3	2	0
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	1	6	3	2	2	4
83	Autres faux documents administratifs	11	2	5	5	6	3
	Infractions à la législation sur de travail	15	21	13	34	22	15
93	Travail clandestin	14	20	13	31	22	15
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	0	1	0	3	0	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	1	0	0	0	0	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	53	46	68	42	41	39
44	Recels	20	15	17	24	16	22
74	Port ou détention armes prohibées	16	4	8	11	11	7
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	0	2	6	0	2	0
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	0	0	0	0
79	Atteintes à l'environnement	15	24	34	7	10	9
80	Chasse et pêche	2	1	3	0	2	1
45	Proxénétisme	0	0	0	0	0	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau IR.23.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	-	+ 12,8	- 0,5	- 8,2	- 19,8	+ 45,7
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 21,6	- 11,9	- 13,4	- 23,3	+ 120,3
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 22,2	ns	ns	ns	+ 255,6
57	Usage de stupéfiants	-	+ 33,3	- 9,0	- 11,0	- 19,8	+ 106,2
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	ns	ns	ns	ns	ns
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	+ 40,0	ns	+ 161,5	- 35,3	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	+ 138,5	- 29,0	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 13,2	+ 47,8	- 38,2	- 2,4	- 4,9
44	Recels	-	ns	ns	+ 41,2	ns	+ 37,5
74	Port ou détention armes prohibées	-	ns	ns	ns	ns	ns
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	+ 60,0	+ 41,7	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
 par la **Police et la Gendarmerie nationales**
 dans le département **CREUSE**
 entre 2008 et 2013



Tableau AU.23.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	0	2	2	0	1	0
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	3	3	3	4	6	7
14	Violations de domicile	3	3	1	1	0	0
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	5	0	4	3	3	5
54	Non versement de pension alimentaire	1	4	3	2	0	2
72	Outrages à dépositaires autorité	6	14	9	2	3	6
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	0	0	0	0	0	0
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	0	0	0	0	0
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	0	0	0	0	0	0
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	1	1	1	1	0	0
107	Autres délits	23	13	19	15	15	34

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
 par la **Police et la Gendarmerie nationales**
 dans le département **CREUSE**
 entre 2008 et 2013

Tableau AU.23.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	ns	ns	ns	ns	ns
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	ns	ns	ns	ns	ns
14	Violations de domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
54	Non versement de pension alimentaire	-	ns	ns	ns	ns	ns
72	Outrages à dépositaires autorité	-	ns	ns	ns	ns	ns
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	ns	ns	ns	ns	+ 126,7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.23.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	11	10	13	16	11	13
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	17	17	16	24	34	39
14	Violations de domicile	11	11	6	8	5	12
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	21	24	12	22	31	35
54	Non versement de pension alimentaire	15	20	17	14	24	29
72	Outrages à dépositaires autorité	10	13	12	11	12	11
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	2	6	2	3	7	3
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	2	1	1	0	0
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	0	0	1	1	2	3
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	6	9	7	5	9	8
107	Autres délits	87	87	95	111	93	117

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CREUSE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.23.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CREUSE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	ns	ns	ns	ns	ns
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	ns	ns	+ 50,0	+ 41,7	+ 14,7
14	Violations de domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	+ 14,3	ns	+ 83,3	+ 40,9	+ 12,9
54	Non versement de pension alimentaire	-	ns	ns	ns	+ 71,4	+ 20,8
72	Outrages à dépositaires autorité	-	ns	ns	ns	ns	ns
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	- 0,0	+ 9,2	+ 16,8	- 16,2	+ 25,8

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.